

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

**Comptes bancaires à l'étranger
et obligations déclaratives**

Page 7

■ Ile-de-France

Entretien avec Blandine Grégoire

**« Il faut prendre le temps d'expliquer
la justice »**

Propos recueillis par

Sophie Tardy-Joubert

DOCTRINE

Page 9

■ Social

Marc Richevaux

**Rapprochement de deux textes
apparemment sans rapport
entre eux**

JURISPRUDENCE

Page 12

■ Baux commerciaux

Yannick Dagorne-Labbe

**Une résidence d'étudiants
n'est pas un hôtel
(Cass. 3^e civ., 21 févr. 2019)**

CULTURE

Page 14

■ À l'affiche

François Ménager

**La Grande Petite Mireille
et Proust en clair**

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Largillière et le trésorier

ACTUALITÉ Ile-de-France



« Il faut prendre le temps d'expliquer la justice » 144d1

**Entretien avec Blandine GRÉGOIRE, directrice de l'association Jeunes
et citoyenneté**

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

C'est une femme qui parle à cent à l'heure, passe volontiers du coq à l'âne, tant son sujet la passionne. Ancienne juriste, Blandine Grégoire est aujourd'hui une passionaria de l'accès au droit. Elle s'est donnée pour mission de faire connaître le fonctionnement de la justice et des tribunaux, notamment auprès des adolescents de Seine-Saint-Denis. Avec son association Jeunes et citoyenneté, elle multiplie les interventions dans les collèges du département. Elle y fait vivre le droit par des reconstitutions de procès. Pour les Petites Affiches, elle revient sur son engagement.

**Les Petites Affiches : Vous dirigez
aujourd'hui l'association Jeunes
et citoyenneté.
Qu'avez-vous fait avant cela ?**

Blandine Grégoire : J'ai été plusieurs années juriste dans un service d'aide aux victimes avant de créer cette association, que je dirige aujourd'hui, fin 2016. Cela m'occupe presque à temps complet. Le vocabulaire juridique peut être compliqué mais les gens comprennent très vite si on prend le temps de leur expliquer. J'organise beaucoup de reconstitutions de procès avec des lycéens. Les adolescents savent vite faire la différence entre les audiences correctionnelles, au cours desquelles on parle de prévenu, et les audiences devant une cour d'assises au cours desquelles on parle d'accusé. Ils adoptent très vite ce vocabulaire parce qu'ils ont vu et expérimenté cette réalité.

**LPA : Pouvez-vous nous présenter
l'association ?**

B. G. : Nous faisons des actions de sensibilisation individuelle et collective sur la justice et sur l'institution judiciaire. Nous sommes quatre, et nous intervenons dans toute l'Ile-de-France mais principalement en Seine-Saint-Denis. Nous pouvons aussi compter sur des contributeurs volontaires : magistrats, avocats, psychologues... Le but est de lutter contre la délinquance et la récidive des mineurs. Il faut pour cela repartir de la base : pourquoi il y a des règles, en quoi elles consistent.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 **Gazette du Palais**

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34